

TikTok : vu de Taiwan

Isabelle Feng

18-07-2023

18 juillet 2023

A propos d'Asia Centre :

Fondé en 2005, Asia Centre est un institut de recherche indépendant qui conduit des débats et publications sur les relations internationales, stratégiques et économiques, ainsi que sur les transformations politiques et sociales en cours dans toutes les régions d'Asie-Pacifique. Au carrefour de la recherche universitaire et des prises de décision publiques et privées, les chercheurs d'Asia Centre identifient les enjeux régionaux significatifs et les analysent dans leurs dimensions locale et globale. Ses programmes sont ainsi élaborés en liaison avec un vaste réseau de partenaires, entreprises et grands centres spécialisés européens, américains et asiatiques. Il mène avec ceux-ci des opérations conjointes, pour une meilleure confrontation des idées et des enjeux. Les conclusions de ces rencontres, comme les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs, sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.

A propos de l'auteur :

Isabelle Feng a étudié l'économie à l'Université de Wuhan, puis le droit à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et à Paris Dauphine. Chercheuse spécialisée en RSE au Centre Perelman de philosophie du droit de l'Université libre de Bruxelles, elle s'intéresse à la gouvernance des entreprises chinoises cotées à l'étranger et plus généralement, aux évolutions géopolitiques. Ses recherches portent principalement sur la force extraterritoriale des lois dans le contexte globalisé. Isabelle Feng exerce aussi une activité de conseil en fusions et acquisitions transfrontalières liées à la Chine.

TikTok : vu de Taiwan

Isabelle Feng

18 Juillet 2023

Faut-il mettre TikTok dans le même panier que WhatsApp, Instagram, Facebook, Snapchat, Line, ou Telegram ? Si le oui l'emporte pour l'instant en Europe et en Amérique, les Taïwanais tranchent par un *non* catégorique. Il faut croire que, vivant sous la menace permanente du grand voisin communiste, les citoyens de la République de Chine (ROC) acquièrent dès leur plus jeune âge une plus grande immunité que leurs contemporains occidentaux face aux outils de communications développés par les entreprises du continent, aussi créatifs soient-ils.

Le 12 juillet, dans la ville de Taipei, s'est tenue une conférence dont le titre ne laisse aucune ambiguïté : *TikTok : l'étendue des fake news et la guerre cognitive*. Organisé par quelques médias, des think tanks et des associations, l'événement a offert une nouvelle occasion aux experts et universitaires de mettre en garde la jeunesse taïwanaise contre le cheval de Troie de Pékin.

Certes les jeunes taïwanais sont plus méfiants que leurs contemporains européens envers TikTok, mais celui-ci, disponible sur Apple Store ou Google Play, a quand même été téléchargé par plus de 4 millions de taïwanais, sur une population de 24 millions. Les nouvelles technologies ne connaissent pas les frontières et la propagation de l'application chinoise inquiète de plus en plus les autorités de l'île qui, comme les autres démocraties, américaines ou européennes, sont confrontées au même dilemme : comment trouver le juste équilibre entre la liberté d'expression et la protection de la sécurité nationale ? La question est d'autant plus délicate que la prochaine élection présidentielle aura lieu en janvier 2024, et en cette période sensible pré-électorale, tout sujet en lien avec la Chine populaire pourrait être instrumentalisé par Pékin pour diviser la société taïwanaise.

En décembre 2022, le Conseil des affaires continentales (大陸委員會, MAC en anglais, l'organe chargé des sujets continentaux (relations, échanges, information, situation des ressortissants taiwanais résidant en Chine) a identifié une entreprise enregistrée en catimini sous le nom de *ByteDance* (du nom anglais de 字节跳动, la maison-mère de TikTok) dans la ville de Taizhong (Centre Taiwan). Depuis, une action judiciaire est en cours en application de la loi 1992 *Cross-Strait Act* qui, régissant les relations entre les habitants de la région de Taiwan et de la région continentale, interdit les plateformes et réseaux sociaux venus du Continent de s'installer à Taiwan.

Mais, pour l'instant, Taipei évite un discours va-t-en guerre contre l'application, et préfère observer la croisade menée ailleurs, aux Etats-Unis, en Inde, et dernière en date, en France.

Le 6 juillet, à l'issue de quatre mois d'investigations, la commission d'enquête du Sénat français a publié son rapport sur TikTok, l'application chinoise prisées par les 22 millions de Français. Le titre du rapport est on ne peut plus explicite, [LA TACTIQUE TIKTOK : OPACITE, ADDICTION ET OMBRES CHINOISES](#) et le verdict sévère : le Sénat demande au gouvernement de suspendre TikTok en France, et à la Commission européenne sa suspension au sein de l'UE pour des raisons de sécurité nationale, si TikTok, avant le 1 janvier 2024, n'a pas répondu aux questions soulevées par la commission d'enquête, en particulier sur ses liens avec le régime de Pékin.

La lecture de ce compte rendu de 181 pages ne laisse pas de place au doute quant à l'inféodation au Parti communiste chinois (PCC) de TikTok qui réclame inlassablement son indépendance vis-à-vis du régime de Pékin. Il est vrai que pour une société qui élit son siège social dans les paradis fiscaux -- Iles Cayman— avec une structure de société écran, le mot *transparence* sonne comme un 'oxymore', pour reprendre le terme du sénateur Claude Malhuret, rapporteur de la commission d'enquête.

Il est surprenant que les médias chinois aient gardé un silence total sur les critiques formulées par le Sénat français, encore plus sévères que celles du Congrès américain qui, en mars dernier, avait auditionné ZHOU Shouzi (周受资) le CEO (d'origine singapourienne) en titre de TikTok selon l'organigramme de la société depuis 2021. Ils s'étaient mobilisés pour dénoncer la paranoïa antichinoise de Washington à l'encontre de l'application. Il est permis de croire que l'enquête menée par les sénateurs pour dévoiler les identités des actionnaires de facto du groupe BYTEDANCE risque de mettre Pékin dans l'embarras.